



Infos communales Saint-Médard 2017



COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 10 novembre 2017

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Sébastien DESHAYES – Valérie DA FONTE - Jennifer BARONNIER – Emmanuel BRIOLET - Kévin CHERBUT - Agnès DESCOMBE – Michel FAURE – Valentino GOFFART - Yves LAURANSON - Françoise MERLLIE - Laure SIRGUEY - Maxime THOLOT

Absents excusés : Odile GIRAUD (pouvoir donné à Sébastien DESHAYES).

A l'ordre du jour :

➤ **FINANCES**

- Décisions modificatives du budget communal 2017
- Tarifs communaux 2018
- Tarifs colombarium 2018

➤ **PLANNING DISTRIBUTION SACS POUBELLE**

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

*Fête des lumières le 8 décembre
à partir de 18 heures
sur la place du village*



**Commémoration du
11 novembre aura
lieu le dimanche 19
novembre à 10 h
devant le monument
aux morts, suivie du
verre de l'amitié.**

FINANCES

Décisions modificatives du budget primitif de la commune

Les décisions modificatives du budget primitif de la commune portent uniquement sur les charges de fonctionnement. Seuls quelques postes ont été réajustés. Un rajout de +1 270 € porte sur l'école car nous avons décidé de prendre en compte les 11 élèves de 2 ans qui font leur rentrée au fil de l'année scolaire. Pour le photocopieur, nous avons prévu +2 000 € suite à un litige avec le prestataire. Enfin, une augmentation de 600 € pour l'achat de pneus neige non prévu lors de la création du budget.

Comme tous les ans, on dégage un excédent de 41 000 €, ce qui est tout à fait correct. Le choix est de mettre seulement 28 000 € en investissement et de conserver les 13 000 € de delta pour les imprévus. Il est affecté 20 000 € à l'aménagement extérieur de la halle des sports et 8 000 € en voirie.

Ces quelques décisions modificatives budgétaires ont été votées à l'unanimité.

Tarifs communaux 2018

Concernant la location de la salle d'animation, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour ne pas changer les tarifs. On voit apparaître une « option » supplémentaire. Aujourd'hui, l'état des lieux de sortie se fait au plus tard vers midi. En 2018, si les locataires souhaitent conserver la salle jusqu'au dimanche soir, un supplément de 50 € sera demandé.

Concernant les loyers communaux et commerciaux, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour les tarifs 2018. Pour les professionnels, ils sont très peu réévalués (environ 1%). Quant aux logements communaux, une « réévaluation » en fonction du confort a été effectuée mais la plus forte augmentation avoisine les 2.4 %.

Concernant les tarifs divers, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour les tarifs 2018.

➤ Location terrain/ bois communaux / société de chasse	80 €
➤ Concessions cimetière 15 ans (prix au m ²)	48 €
➤ Concessions cimetière 30 ans (prix au m ²)	75 €
➤ Caverne 15 ans	345 €
➤ Caverne 30 ans	440 €
➤ Tarif horaire pour déneigement (2 secteurs)	56 €
➤ Redevance assainissement partie fixe par ménage	50 €
➤ Redevance assainissement partie réduite personnes seules de + de 65 ans	25 €
➤ Redevance assainissement partie réduite ménages arrivant ou partant en cours d'année civile	25 €
➤ Prix au m ³ d'eau consommée	0,90€
➤ Droit de branchement assainissement	3 000€
➤ Abonnement familial tennis (du 1er mars au 15 novembre)	35 €
➤ Tickets de garderie du matin	1 €
➤ Tickets de cantine	3,90€
➤ Tickets de garderie du soir	1,70€

Tarifs colombarium 2018

Concernant les tarifs du colombarium qui vient tout juste d'être installé au cimetière, ils seront décidés en décembre 2017.

DISTRIBUTION SACS POUBELLE

**La distribution des sacs poubelle aura lieu : Le vendredi 1er décembre de 15 à 18 heures
Et Le samedi 2 décembre de 8 à 12 heures à la mairie.**

INFOS COMMUNALES

Habitants vigilants

Certains habitants du village nous ont signalé un comportement suspect d'une personne au moment de l'arrivée du car scolaire de 17 heures. Il est alors demandé aux villageois la plus grande vigilance et de signaler en mairie ou à la gendarmerie la constatation de tout comportement pouvant paraître anormal.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre se déroulera le **dimanche 19 novembre à 10 heures** et sera suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle d'animation, offert par la municipalité.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Le recensement des jeunes français garçons et filles est obligatoire et doit être fait dès l'âge de 16 ans. Vous devez vous présenter personnellement à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- Votre Carte nationale d'identité ou votre passeport
- Le livret de famille de vos parents ou votre acte de naissance
- Un justificatif de domicile sur la commune

INFOS ASSOCIATIVES

Association des Saint-Médard de France

Le conseil municipal souhaiterait que des élus s'investissent dans l'association des Saint-Médard de France. Il aimerait également que d'autres personnes du village y participent. Comment faire ? **L'appel est lancé aux habitants qui souhaiteraient prendre une part active dans cette association et leur demande de se faire connaître en mairie.**

Fête des lumières à Saint-Médard

Le Comité des Fêtes en collaboration avec le Comité d'Animation de l'école organise pour la première fois, la fête des lumières le vendredi 8 décembre à partir de 18 heures sur la place du village.



Demandez le programme !

Promenade en calèche avec le Père Noël & Photos avec le Père Noël

Ateliers de bricolage pour enfants

Spectacles avec la Compagnie du Petit Raconteur avec Christophe Mercier

Vin chaud, bières, jus de fruits, chocolat chaud, marrons chauds, hot-dog, gaufres...

Venez nombreux !



INFOS DIVERSES

La prime isolation

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- ✚ Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- ✚ Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- ✚ Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- ✚ Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

Agenda communal

dimanche, 19 novembre	
10:00	Commémoration du 11 novembre
jeudi, 30 novembre	
14:00	Rencontre du Club des amis retraités
17:00	Vente de livres par les enseignantes
vendredi, 1 décembre	
15:00	Distribution sacs poubelle à la mairie
17:00	Vente de livres par les enseignantes
samedi, 2 décembre	
08:00	Distribution sacs poubelle à la mairie
10:00	AG Boule - Boule de St Medard
vendredi, 8 décembre	
12:00	Rencontre du Club des amis retraités avec repas de Noël à la salle d'animation
18:00	Fête des lumières avec le Comité des Fêtes et le Comité d'Animation de l'école
lundi, 11 décembre	
13:30	Marche pour tous, rendez-vous à 13h30 précises devant la mairie



**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LE VENDREDI 15 DECEMBRE à 19H30 EN MAIRIE**